

## Barème d'honoraires

Tarifs applicables à compter du 01 janvier 2021.

### Transaction

Sauf convention contraire, les honoraires sont à la charge du vendeur.

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
De 0 à 100 000 €	10 000 € TTC
> 100 000 €	10 000 € TTC sur 100 000 € + 4% TTC sur la différence

### Location

#### Locations à usage d'habitation mixtes et meublées – zone non tendue :

Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le **décret n°2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014**.

- Honoraires à la charge du locataire, tva comprise (taux en vigueur 20%) :  
Visite, constitution du dossier, rédaction de bail : 8 €/m<sup>2</sup> / État des lieux : 3 € m<sup>2</sup>
- Honoraires à la charge du bailleur, tva comprise (taux en vigueur 20%) :  
Entremise, négociation, visite, constitution du dossier, rédaction de bail, état des lieux :  
6.75 % HT du loyer annuel hors charges (soit 8.10% TTC)

#### Locaux commerciaux et professionnels :

- Honoraires à la charge du preneur, tva comprise (taux en vigueur 20%) :  
Négociation et rédaction de bail : 10% HT du loyer de la première période triennale pour un immeuble à usage commercial et 15% HT du loyer annuel pour un immeuble à usage professionnel.



Achat - Vente - Location

SAS au capital de 10 000 € - 891 919 326 R.C.S. MELUN - Carte Professionnelle : Transaction et Gestion n° 7702 2021 000 000 008 délivrée par la CCI de Seine-et-Marne - Garantie : ALLIANZ VERSPIEREN 8 Avenue du Stade de France 93210 LA PLAINE SAINT-DENIS - Transactions avec réception de fonds - Banque : BNP PARIBAS - Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante.

**PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS**

**CENTURY 21**